

Conseil municipal du jeudi 08 avril 2021

Par suite d'une convocation en date du 1er avril 2021, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis à huis clos à la salle de convivialité le 08 avril 2021 à vingt heures trente, sous la présidence de : Philippe d'Anterroches, Maire

Sont présents : Philippe d'ANTERROCHES, Bruno ROBIN, Thierry LEGRAVEREND, Cécile GUERIN, Nolwen BEVAN, Rémi DE SAINT JORES, Serge LEHERICEY, Philippe PACILLY, Pascal POUILLAIN, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absent ayant donné procuration : -

Absentes excusées : Sandrine BARBIER et Evelyne LEPERCHOIS.

Absent : -

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. Thierry LEGRAVEREND est désigné pour remplir cette fonction.

Ordre du Jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation et signature du compte rendu de la dernière séance,
- Vote des comptes de gestion 2020 (commune et assainissement),
- Vote des comptes administratifs 2020 (commune et assainissement),
- Affectation des résultats de 2020 (commune et assainissement),
- Vote des taux d'impositions pour l'année 2021
- Vote des budgets 2021 (commune et assainissement),
- Convention avec la FDGDON pour la lutte collective contre les frelons asiatiques
- Modification des statuts de la communauté de communes Coutances, mer et bocage : prise de la compétence mobilité,
- Vente d'herbe,
- Point sur les travaux,
- Dossiers d'urbanisme,
- Comptes rendus des réunions,
- Questions diverses.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. Thierry Legraverend est désigné pour remplir cette fonction.

Approbation et signature du compte rendu de la dernière séance

Le conseil approuve et signe le compte rendu de la dernière réunion.

Compte de gestion 2020 du budget annexe assainissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité déclare que le compte de gestion du budget annexe assainissement dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Compte de gestion 2020 du budget principal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité déclare que le compte de gestion du budget principal dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Compte administratif 2020 du budget annexe assainissement

Commune de SAUSSEY

Sous la présidence de M. Bruno Robin le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget annexe assainissement 2020 qui s'établit ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
TOTAL DES DEPENSES EN 2020	24 930.70 €
TOTAL DES RECETTES EN 2020	35 923.34 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 992.64 €
RESULTAT ANTERIEUR	0.00 €
RESULTAT CUMULE	10 992.64 €

SECTION DE INVESTISSEMENT	
TOTAL DES DEPENSES EN 2020	346 018.53 €
TOTAL DES RECETTES EN 2020	269 218.75 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 76 799.78 €
RESULTAT ANTERIEUR	-8 914.20 €
RESULTAT CUMULE	- 85 713.98 €
RESTES A REALISER DEPENSES	-16 813.00 €
RESTES A REALISER RECETTES	103 800.00 €
SOLDE RESTES A REALISER	86 987.00 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget annexe assainissement 2020.

Compte administratif 2020 du budget principal

Sous la présidence de M. Bruno Robin le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget principal 2020 qui s'établit ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
TOTAL DES DEPENSES REALISEES EN 2020	174 900.66 €
TOTAL DES RECETTES REALISEES EN 2020	216 204.01 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	41 303.35 €
RESULTAT ANTERIEUR	51 354.95 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	92 658.30 €

SECTION DE INVESTISSEMENT	
TOTAL DES DEPENSES REALISEES EN 2020	50 363.05 €
TOTAL DES RECETTES REALISEES EN 2020	18 737.32 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-31 625.73 €
RESULTAT ANTERIEUR	-3.79 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-31 629.52 €

RESTES A REALISER	
DEPENSES	12 000.00 €
RECETTES	0.00 €
SOLDE	-12 000.00 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget principal 2020.

Affectation du résultat du budget assainissement

Le Conseil Municipal, décide d'affecter ce résultat comme suit :

002	Résultat de fonctionnement reporté	10 992.64 €
001	Solde d'exécution section investissement reporté	- 85 713.98 €

Affectation du résultat du budget principal

Le Conseil Municipal, décide d'affecter ce résultat comme suit :

002 : Résultat de fonctionnement reporté	49 028.78 €
1068 : excédent de fonctionnement capitalisé :	43 629.52 €
001 : solde d'exécution section investissement reporté :	-31 629.52 €

Vote des taux d'impositions pour l'année 2021

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **de ne pas modifier les taux actuels**
- **de voter les taux suivants pour l'année 2021 :**
 - taxe foncière propriétés bâties : 30.78 % (taux départemental 2020 à 21,42 % + taux communal 2020 à 9,36 %)
 - taxe foncière propriétés non bâties : 19.26 %

Vote du budget annexe assainissement pour 2021.

M. le Maire présente le budget annexe assainissement pour l'année 2021 qui se présente ainsi

Section d'exploitation :

Dépenses : 51 833,00 €

Recettes : 51 833,00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 126 666,00 €

Recettes : 131 938,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote le budget annexe assainissement pour l'année 2021 proposé par Monsieur le Maire.

Vote du budget principal pour 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, VOTE le budget primitif 2021 de la commune, qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 282 738,78 € et en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 123 354,52 €.

Convention avec la FDGDON pour la lutte collective contre les frelons asiatiques

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour renouveler la convention avec la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche (FDGDON 50) pour la lutte collective contre les frelons asiatiques sur le département de la Manche de 2021 à 2023, choisit comme opérateurs de destruction parmi les offres proposées par la FDGDON en choix n°1 : Normandie Nuisibles (Quetteville sur Sienna), en choix n°2 : Hervy Alain (Quetteville sur Sienna) et autorise M. le Maire à signer la convention et à mandater les participations dues.

Modification des statuts de la communauté de communes Coutances, mer et bocage : prise de la compétence mobilité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par une voix pour (Philippe d'Anterroches) et huit voix contre, s'oppose à la modification des statuts de la communauté de communes Coutances mer et bocage et au transfert de la compétence mobilité à la communauté de communes Coutances mer et bocage considérant notamment que les coûts engendrés par cette prise de compétence ne sont pas estimés.

Vente d'herbe

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de donner son accord à la vente de l'herbe de la parcelle communale cadastrée section B N° 565 à M Daniel RIVEY domiciliée n°16 rue Romaine à St Pierre de Coutances pour un montant de 55€. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à émettre le titre correspondant.

Commune de SAUSSEY

Point sur les travaux

Une demande de devis pour la remise à la côte des tampons route de Cérences va être faite. La borne incendie au carrefour de Bretteville va être installée le 16 avril par la SAUR.

Dossiers d'urbanisme

Le Conseil Municipal prend connaissance d'une demande de permis de construire et d'une déclaration préalable. Monsieur le Maire est autorisé à signer l'arrêté de non-opposition pour la demande de pose d'un abri voiture.

Comptes rendus des réunions

M. Pascal Poullain fait le compte rendu de la commission travaux et numérique à laquelle il a assisté.

Mme Cécile Guérin fait le compte-rendu de la réunion en visio-conférence avec l'inspection académique.

M. Philippe d'Anterroches fait le compte rendu des réunions (RLPI, syndicat mixte de la Perrelle, conseil communautaire et conférence des maires, CODIR Tourisme) auxquelles il a assisté..

Questions diverses

M. Serge Lehericey demande des précisions sur le différent entre la communauté de communes et la commune de Quetteville sur Sienne.

M. le Maire fait part des demandes de construction sur la commune.

Le Conseil Municipal donne son accord à la demande de déplacement du panneau d'agglomération route du Manoir.

Le Maire,